

BTS Systèmes Numériques

Option Informatique et Réseaux

En initial ou en alternance dans la même classe

Admission

Peuvent intégrer un B.T.S. S.N., les bacheliers issus de l'enseignement technologique, général ou professionnel.

Descriptif et débouchés

Le technicien supérieur en informatique et réseaux exerce ses compétences dans les domaines d'activités aussi divers que :

- Les industries de production.
- Les industries de transformation.
- Les services techniques associés à la santé, le transport, la surveillance, les communications ...

Emplois concernés

Le technicien informatique et réseaux intervient dans le développement logiciel et matériel des systèmes informatiques organisés en réseaux, la gestion des bases de données, des systèmes embarqués, le développement des applications Web, l'administration des réseaux informatiques.

Formation

- La formation est effectuée sur deux ans et donne accès au diplôme du Brevet de Technicien Supérieur (diplôme de l'Éducation Nationale). Durant ces deux années, l'étudiant bénéficie d'un suivi pédagogique et relationnel.
- La réussite de l'étudiant passe par une présence assidue aux cours et un travail personnel suffisant.
- Le B.T.S. s'inscrit dans le parcours L.M.D. en procurant 120 crédits E.C.T.S. Titre RNCP 35341.

Spécificités

- Profiter d'un emploi du temps permettant de suivre des cours de soutien dans certaines disciplines.
- Disposer d'un outil de travail par personne lors des séances de travaux pratiques.
- Approcher le monde professionnel grâce à des visites d'entreprises, un stage de 6 semaines, et la réalisation d'un projet de fin d'étude à caractère industriel.
- Participer à la gestion d'une association étudiante qui organise des activités de groupe.



Horaire hebdomadaire

	TS1	TS2
Culture générale et expression	3 h	3 h
Langue vivante étrangère I	2 h	2 h
Mathématiques	3 h	3 h
Enseignement de spécialité en langue anglaise	1 h	1 h
Sciences physiques	6 h	4 h
Informatique et réseaux	14 h	17 h
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h

Un stage de 6 semaines sur les deux années en milieu professionnel, a pour objectif de permettre à l'étudiant d'acquérir et/ou d'approfondir des compétences professionnelles. Le stage est décomposé en missions professionnelles de préparation et de suivi et périodes d'immersion totale en entreprise.

Contribution

Montant de la contribution annuelle : voir fiche annexe "Tarifs".

Bourse : Le Dossier Social Etudiant (DSE) se constitue en ligne à partir du 20 janvier avec Parcoursup.

Conditions d'admission

Inscription sur la plateforme informatique d'admission dans l'enseignement supérieur Parcoursup : www.parcoursup.fr

L'admission est prononcée par un jury après étude du dossier et communiquée par la plateforme.

Poursuite d'études

- Bachelor Informatique en alternance au Campus Saint-Pierre en partenariat avec l'ESTIAM Paris
- Mastère en alternance au Campus Saint-Pierre en partenariat avec l'ESTIAM Paris
- Licence mention informatique ou MIAGE
- Licence professionnelle dans le secteur de l'informatique et des réseaux
- Ecole spécialisée en informatique
- Classe préparatoire technologie industrielle post-bac +2 (ATS) pour intégrer une école d'ingénieurs

